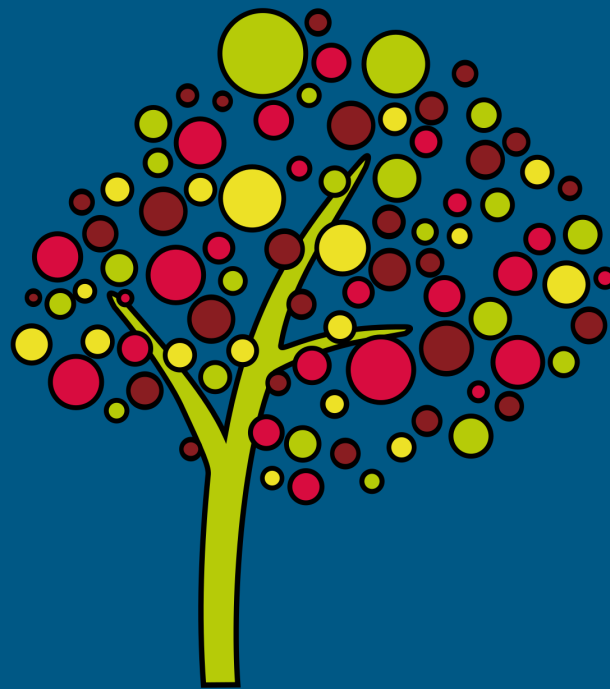

Compte-rendu CA Arborepom

06/03/2020



Dernière mise à jour : 6 mars 2020

1 Élection du bureau

Le bureau reste strictement le même. Lan aimerait vraiment *beaucoup* se faire remplacer.

2 Situation actuelle des différents vergers

- Concarneau : 30 pommiers, 40-50 poiriers, la ville a fait un ECG sur lesquels chaque variété ont été identifiées. Pas trop de casse ; moins de 10 arbres cancrés.
- Moëlan-sur-Mer : problème de pommiers haute tige taillés en "haie fruitière" ; besoin de rencontrer le directeur des services d'entretiens.
- Cornouaille : les greffes on toutes prises.
- Arzano : 2 greffes à refaire.
- Hennebon : à refaire cette année.
- Azinzac-Lochrist : 35 porte-greffe plantés, convention signée.
- Lopérec : les porte-greffe se sont bien développés malgré un départ pénible - ils ont dans l'idée de planter 1 ha de poiriers
- Confort-Meilars : les greffes prennent bien, mais il y a de l'entretien à faire (les ronces gagnent)
- Pont-de-Buis : Avaloù Atao prend le relai (Arborepom refactorerai ?)
- Quimperlé : RAS

3 Projets 2020-2021

- Azinzac-Lochrist : inventaire et greffage à faire
- B ??? : des jeunes s'installent en maraîchage

4 Planning des greffages

- Greffage à Concarneau : entre le 18-20 mars selon la météo (et on a trouvé des porte-greffe poiriers oubliés de l'année dernière).
- Greffage à Moëlan-sur-mer : le 28 mars (convention à signer cette semaine).

- Animation à Confort-Meilars : le 4 avril
- Greffage à Pont-de-Buis : Jo transmettera le détails

5 Foire aux greffons du lendemain

- L'installation commence à 8h30, 130 variétés de pommiers à couteau
- Bar : 1€/conso (jus, café)
- Un greffage coûte 1,50€ Pas plus de 5 greffage par personne (le prix est envisagé d'augmenter pour pousser les gens à devenir acteur et moins consommériste)
- Porte-greffe pommier/poirier/cerisier 2,50€ ; colt/bittenfelder 5€ (?)

6 Points divers

- Adhésion au Pôle Fruitier : acté
- Perspective de collaboration avec le GEVES un peu effrayantes : "SACEM du végétal", composé d'anciens gros industriels agricole du privé, ont attaqué Kokopelli en justice sur la vente de semences... Et autres joyeusetés de bon augure. Le Pôle Fruitier maintient la discussion tout en ne s'engageant à rien sans l'accord des associations concernées.

-